



## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 juin 2025**

### **Rapport relatif à la décision modificative n°1 du Budget Primitif 2025**

#### **Le présent rapport traite trois sujets**

Pour mémoire le budget primitif a été voté le 28 avril 2025, en sur équilibre en section recette d'investissement pour 257 919 269.81 euros et 257 544 941.19 euros en dépenses d'exploitation.

#### **En premier lieu :**

A la vue des besoins liés aux contraintes environnementales Emission Trading Scheme (ETS), depuis le 1er janvier 2024, le transport maritime est inclus dans le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne.

Le conseil d'administration peut décider de mobiliser une partie de la réserve votée au précédent Conseil d'administration en date du 28 avril pour 23 122 697,31.

En conséquence, il s'agit de créer une nouvelle ligne de crédit budgétaire au chapitre 65 (autre charges de gestion), à hauteur de 7 200 000,00 en provenance du chapitre 022 (dépenses imprévues).

La ventilation par compagnie étant de 4.6 M pour la Corsica Linéa et 2.6 pour la Méridionale.

En annexe tableau prospective ETS 2024 à 2029.



### **En deuxième lieu :**

Le 24 avril dernier l'assemblée de Corse a voté la délibération 25/056, donnant mandat à l'OTC pour la réalisation d'études pour la mise en œuvre des dessertes transfrontalières sur les plans aériens et maritimes entre la Corse, la Sardaigne, la Toscane, la Ligurie et le Latium.

En conséquence, il s'agit de créer une nouvelle ligne budgétaire en dépense de fonctionnement au chapitre 65, article 658871 (Europe).

Dans l'attente du versement de la ligne crédit (200 000.00 Euros) voté par la CDC.

En annexe la délibération assemblée de Corse.

### **En troisième lieu :**

Régularisation d'amortissements sur exercice antérieur.

Opération d'ordre entre section pour un montant de 5590.38 euros.

Il s'agit de créer une ligne en dépense d'investissement au chapitre 040, article 28183 et contre balancer en recette de fonctionnement au chapitre 042, article 7811.

En annexe état de l'actif de l'OTC.